

**Commune de Rombas
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2025

Délibération n° 2025/07/7

Date de la
convocation :
26 juin 2025

La séance débute à
18h00
et se termine à 19h30

Acte exécutoire à
compter du :
7 juillet 2025

Affichée en Mairie
le :
7 juillet 2024

Conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29 Conseillers présents : 21

Étaient présent(e)s (21)

M. FOURNIER Lionel, Président

Mme KRAOUCHE Bakhta

Mme BALZER Lise arrivée à 18
h 13 au point 4

M. RISSER Charles

Mme OUTOMURO Clotilde

Mme DA ROCHA Maria

Mme WAGNER Veronica

Mme KEUVREUX Anita

M. IAFRATE Michel

M. NOBILE Didier

Mme COLOMBEY Fabienne

M. PELTIER Xavier

Mme MACAIGNE Christèle

M. CHARO Michel

M. Jonathan DOLBEAU

Mme MUHLMANN Aude

M. RUPPERT José

M. VILLA Victor

M. DUMON Joël

M. BARBARAS Pascal

Mme STEINBACH Danielle

Étaient absent(e)s avec procuration (5)

M. Vincent MARRELLA procuration à M. RISSER Charles

M. SAUDRY Thierry procuration à Mme MACAIGNE Christèle

Mme BENCI Monique procuration à M. FOURNIER Lionel

Mme MOLINA Angélique procuration à M. Jonathan DOLBEAU

Mme GATTO Josiane procuration à M. VILLA Victor

Était absent(e)s excusé(e)s (3)

M. IORFIDA Serge

Mme INTERRANTE Rose Marie

M. BEN ARIF Samir

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU Jonathan



7. Modification du tableau des effectifs – Suppression de poste.

Le Maire expose que dans le cadre de l'organisation des services municipaux et de l'évolution des besoins des services, il y a lieu de supprimer 1 poste.

Cette suppression fait suite à :

- 1 départ en retraite

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU les décrets n° 87-1101 et 87-1102 du 30 décembre 1987 portant statut particulier de certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,

VU le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques,

CONSIDERANT l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 1er juillet 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de supprimer le poste suivant :

Emplois permanents à temps complet

Filière culturelle :

1 poste d'assistant de conservation principal 1ère classe

Pour extrait certifié conforme,
Rombas, le 4 juillet 2025.

Le Maire,



Lionel FOURNIER.

Secrétaire de séance,



Jonathan DOLBEAU.